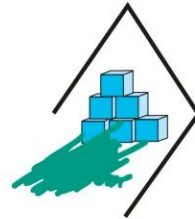




Région Centre



SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

EVALUATION DU 3^{ème} CONTRAT REGIONAL DU PAYS VENDOMOIS

1^{er} juillet 2010 - 30 juin 2015



Sommaire

<u>1^{ère} partie : Indicateurs régionaux</u>	3
A. Chiffres clefs	3
B. Un projet territorial partagé	4
- Agenda 21	4
- Autres démarches stratégiques	5
- Autres partenariats financiers négociés par le Pays	5
- Commentaires sur le projet de territoire, ses déclinaisons opérationnelles, sa gouvernance	5
C. Une rencontre des priorités locales avec les priorités régionales	6
⇒ Zoom sur ID en Campagne	7
D. Impact sur le développement durable	8
- Impact économique	8
- Impact social	12
- Impact environnemental	14
<u>2^{ème} partie : Auto-évaluation par rapport aux objectifs</u>	17
A. La réalisation des priorités d'action	17
B. Dynamique et animation territoriale	18
C. Conclusion	19
<u>Annexes</u>	20
- Bilan des subventions engagées par module	21
- Répartition des crédits par type de maître d'ouvrage	22

1^{ère} partie : indicateurs régionaux

Chiffres clefs

1) Dotation du Programme d'actions de Contrat Régional de Pays (hors ID en campagne)	6 139 000€
Donnée de base	
2) Montant des crédits engagés au 24/06/2015 (hors ID en campagne)	5 325 160€
Indicateur de réalisation	
3) Taux d'engagements des crédits (2/1) (hors ID en campagne)	86,7%
Indicateur de réalisation Le report du projet culturel de la CPV sur lequel étaient fléchés plus de 900 000€ de subvention région, explique le taux de réalisation réalisé (- 15 % par rapport à ce qui était attendu) Le THD va ainsi bénéficier d'un report d'enveloppe intéressant en fin de contrat.	
4) Nb de projets financés (hors ID en campagne)	164
Indicateur de réalisation	
5) Montant moyen de la subvention régionale / opération (2/4) au 24/06/15	32 470,49€
Commentaire sur cette moyenne (nuances entre projets publics et privés, nombre élevé de projets individuels privés, à l'inverse présence d'un ou plusieurs projets très importants faisant augmenter la moyenne) Montant moyen des projets publics : 450 706€ Montant moyen des projets privés : 12 619€ Les subventions importantes accordées aux projets de construction neuves (PC déposés avant le 1 ^{er} juillet 2011) et d'isolation, contribuent à augmenter le taux moyen de subvention publique. De même on constate un montant des subventions allouées en moyenne aux privés, proche du maximum autorisé pour les projets agricoles et OCMACS.	
6) Taux d'intercommunalité: crédits engagés pour les opérations en maîtrise d'ouvrage intercommunale / (2) (Hors ID en Campagne)	46,8%
Rappel : objectif régional : 30% Commentaire le cas échéant Sur 164 dossiers, 25 sont des dossiers intercommunaux certains avec des montants élevés, car concernant des projets structurants (ex bibliothèques, terrains de sports, projets d'isolation ou de constructions neuves). 22 dossiers sont portés par des communautés de communes et 3 par des syndicats intercommunaux	
7) Maître d'ouvrage (répartition privé/public) : crédits engagés pour des opérations portées par des maitres d'ouvrages de droit privé (particuliers, artisans, agriculteurs, sociétés, associations ...) / (2)	1 009 560€
Indicateur de résultat indiquant l'ouverture du programme aux acteurs privés Ce qui représente : 13 dossiers associatifs, 56 dossiers d'agriculteurs, 9 dossiers de commerçants et 2 dossiers d'entreprises	
8) Montant global des dépenses générées (hors ID en campagne)	21 722 581€
Indicateur de réalisation	
9) Effet de levier (8/2)	4,08€
Indicateur d'impact montrant les montants investis sur le territoire pour 1€ de subvention régionale engagé	
10) Montant et part crédits engagés en fonctionnement /total crédits engagés(2)	493 100€ 9,45%
Indicateur de réalisation Rappel : montant maxi 10%	
11) Montant et part des crédits engagés sur des crédits en provenance de l'enveloppe fongible	3000€ 1,5%
Indicateur de réalisation	

Projets marquants financés dans le cadre du contrat (6 maximum) :

- Construction du groupe scolaire de Saint Amand
- Construction de la Maison de la Petite Enfance de Mondoubleau
- Construction du restaurant scolaire de la Ville aux Clercs
- Isolation de l'école de Lunay
- Construction de la médiathèque de Savigny
- Maison de santé pluridisciplinaire de Saint Amand Longpré

Un projet territorial partagé

L'échelle du Pays est adaptée pour élaborer et animer un projet territorial partagé, et conduire ou coordonner ses déclinaisons opérationnelles, notamment l'animation de démarches collectives. La stratégie s'exprime au travers d'une charte de développement traduite en plan d'actions dans un agenda 21 qui peut faire l'objet de différentes déclinaisons opérationnelles.

Agenda 21

- Réalisé Oui : Non :

➤ Si non, perspectives :

➤ Si oui :

En interne <input type="checkbox"/>	En externe <input checked="" type="checkbox"/>
Moyens humains dédiés pour la réalisation :	Nom du Bureau d'étude : Sémaphores
Mode de financement :	Coût de l'étude (€) 33 500€
	Mode de financement : Région + Leader
Moyens humains dédiés pour le suivi : Agent de développement	
Mode de financement : Région+ Conseil Général+ collectivités du Pays Vendômois	

- Labellisation nationale : Oui : Non :

Commentaire : une reconnaissance de la qualité du travail conduit en Vendômois

Modes de concertation

Conseil de Développement	Comité territorial de suivi du Contrat 3G
Nombre de membres actifs ayant participé au minima à 3 activités organisées par ou avec le pays : 35 personnes (groupe de travail, évènement, action de sensibilisation...)	Nombre de comités : 2
Mode de fonctionnement : <input checked="" type="checkbox"/> avis à la demande du pays <input checked="" type="checkbox"/> auto saisine <input type="checkbox"/> autre	Nb moyen de participants/comité : 30 personnes
Sujets traités / commentaires / plus-value : Etudes prospective pour le Vendômois (ex Agenda 21, Habiter la campagne au XXI ^e siècle), suivi et évaluation du Contrat régional de Pays et du programme Leader, élaboration de la nouvelle candidature Leader, élaboration du PCET. Un rôle de « marmites à idées »	Sujets traités / commentaires / plus-value : Sujets traités identiques aux sujets traités en Bureau

De quelle manière la population a-t-elle été associée à l'élaboration et au suivi du projet de territoire (réunions publiques, conseil de développement, autres instances de concertation ...) ?

Les habitants du Vendômois ont été invités aux conférences grand-public de l'Agenda 21 et du Plan Climat, ainsi qu'aux ateliers d'élaboration. En réalité les personnes qui se sont déplacées sont en majorité déjà membres d'une association.

Autres démarches stratégiques : (SCOT, Projet Territorial de Santé, plan climat, TVB, GPECT...):

TBTV, CLS, PCET

Autres partenariats financiers négociés par le Pays (LEADER, PER, OCMACS, OPAH, contrat global de bassin, convention avec le Département, contrat local de santé, appel à projets européen, ...):

Leader, OCMACS, ARS, ADEME, PNA, TEPCV

Commentaires sur le projet de territoire, ses déclinaisons opérationnelles, sa gouvernance :

Grâce aux réflexions de prospective collectives menées sur le territoire, le projet du territoire se précise de plus en plus par un effet d'amélioration continue. La stratégie s'articule autour du développement de la croissance verte et le renforcement de l'attractivité du territoire par la valorisation et la révélation de ses ressources dans une logique d'économie de proximité.

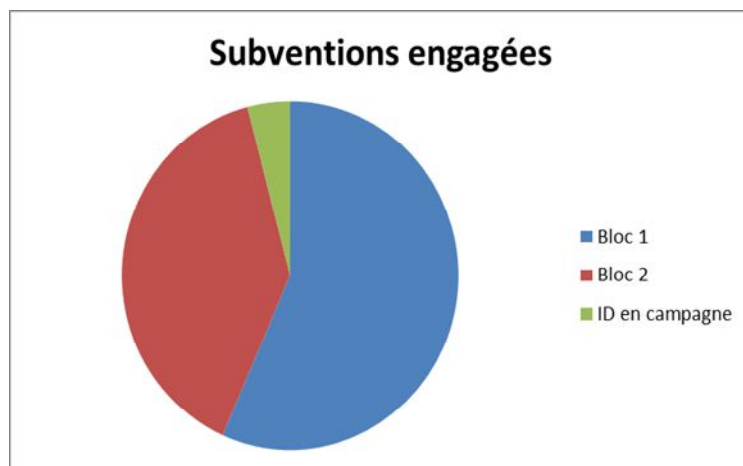
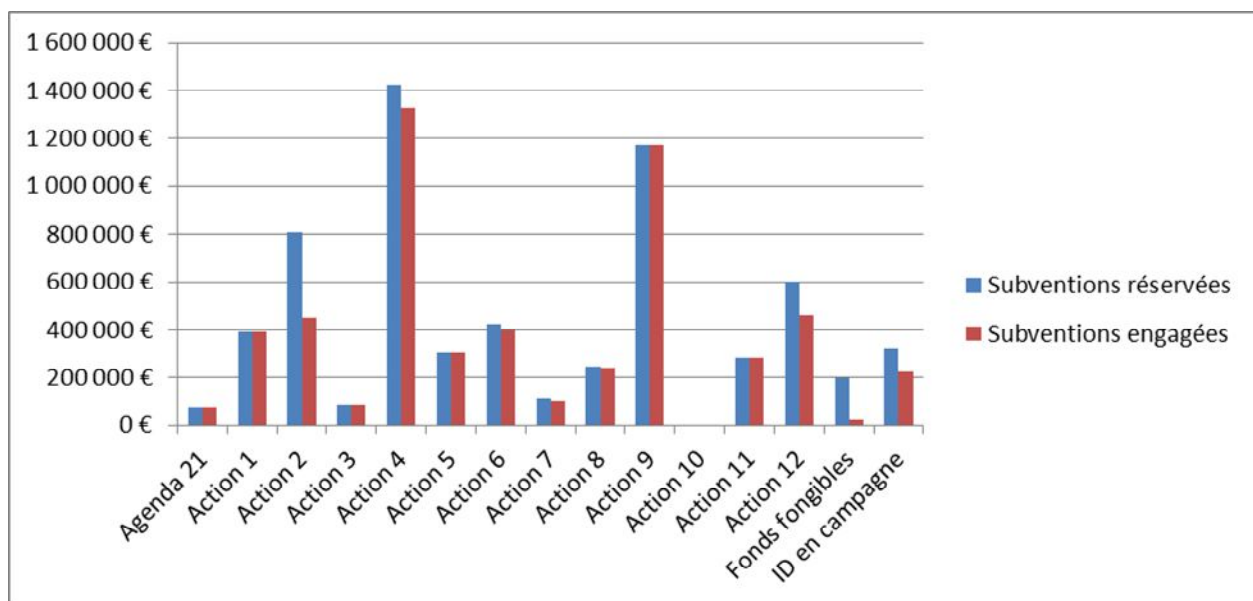
Une rencontre des priorités locales avec les priorités régionales

Lors de l'adoption du cadre d'intervention des contrats territoriaux de 3^{ème} génération, la Région a souhaité que, à minima 35% des crédits régionaux soient fléchés vers des projets issus des 7 modules obligatoires du 1^{er} bloc de priorités : formation/développement et innovation économique, services à la population, habitat et rénovation urbaine, performance énergétique, qualité des paysages, mobilité, biodiversité/eau. Il s'agissait pour certaines d'entre elles d'avoir un effet d'entraînement sur des sujets sur lesquels les acteurs locaux ne présentent pas toujours spontanément des projets (ex : énergie, mobilité, paysage, biodiversité...).

De même, afin de compléter des programmes d'actions tournés principalement vers les investissements des collectivités, le volet ID en campagne, qui constitue un volet à part entière des Contrats (10% de la dotation du contrat), doit permettre de renforcer la mise en réseau des acteurs afin d'expérimenter des démarches collectives.

1 ^{er} bloc de priorités régionales (y compris agenda 21)		2 ^{ème} bloc de priorités régionales	
% des crédits réservés à la signature	68,1	% des crédits réservés à la signature	28,8
% de crédits réservés après bilan	56,2	% de crédits réservés après bilan	35,7
% de crédits engagés :	69,6	% de crédits engagés :	63,9

Histogramme par module sur crédit réservés et crédit engagés



Commentaires sur ces données ou sur les projets issus du 1^{er} bloc :

L'engagement important de projets dans le cadre du 1^{er} bloc est lié à l'élaboration de l'Agenda 21 en préalable à la renégociation du 3^e CRPV. L'A21 a permis la reconnaissance de projets correspondant en tout point aux préoccupations du 1^{er} bloc. La TBTV et le PCET ont réaffirmés les mêmes enjeux et importance des projets associés éligibles au 1^{er} bloc .

Il est à noter l'utilisation à 100% des subventions région mises à disposition du Pays pour des actions de sensibilisation au développement durable, dont plus de la moitié par le Pays en direct, notamment pour la sensibilisation et la communication autour des enjeux Climat/Energie et du PCET Vendômois.

• Zoom sur ID en campagne

	En valeur absolue (€)		En %
Dotation IDEC :	323 000€	Dotation IDEC /contrat	5%
Crédits affectés aux initiatives sélectionnées		Taux de consommation (Crédits affectés/ dotation IDEC)	
Crédits engagés		Taux d'engagement (Crédits engagés / dotation crédits affectés)	
Crédits mandatés		Taux de mandatement (crédits mandatés/crédits engagés)	

Nombre de structures impliquées et répartition par typologie (entreprises, associations, personnes physiques collectivités, établissements publics ...) : 17 structures impliquées

	Coordination	Maîtrise d'ouvrage	Mise en œuvre
Typologie des structures	Communauté de communes (1) Associations (2)	Communauté de communes (1) Associations (11) Syndicats inter-professionnels (3) Etablissement public(1)	Idem MO

Commentaires sur ces données ou sur les projets issus d'ID en Campagne – articulation avec le reste du programme d'actions du contrat ou autres programmes conduits localement :

Les projets IDEC sont cohérents avec les questions de maîtrise énergétique, de santé et de gestion différenciée mises en évidence dans l'A21. L'animation des filières locales agricoles bénéficie aussi de ces fonds.

Le projet ID en Campagne « Jardinons nos villages » avec ateliers pratiques d'embellissement et de gestion différenciée s'avère complètement complémentaire du projet ID en Campagne « Filière Bois » sur l'intérêt de l'utilisation du bois fragmenté en paillage. Un dernier projet a été présenté par le Cercle des Entreprises du Vendômois pour la promotion des métiers.

Livrables/outils issus des actions :

- Flyers sur la filière bois et sur l'usage de la plaquette bois
- Cartographie des représentations des usages des espaces verts publics et méthodes d'implication des habitants
- Plaquette de présentation de Rhizome
- Vidéos sur les métiers

Thématiques non traitées mais néanmoins pertinentes pour le territoire :

- Filières de proximité
- Jeunes sans emploi

Difficultés rencontrées :

Les contraintes de dépôt à date précise et de manque de lisibilité des critères de choix des projets ID en C ont soulevé au démarrage de l'opération, de nombreuses interrogations au vu du peu de projets connus et des subventions région importantes réservées.

Malgré les évolutions, la mobilisation des associations culturelles reste difficile, leurs objectifs prioritaires communs étant liés à l'organisation de manifestations.

Impacts sur le développement durable

Le développement durable (économique, social et environnemental) constitue la finalité des politiques territoriales proposées aux acteurs locaux par la Région.

Un zoom sur quelques indicateurs est proposé dans cette partie. Ils ont vocation à pouvoir être facilement consolidés à l'échelle régionale.

Impact économique

1) Création d'entreprises (hors ID en Campagne)

	ZAE	Immo bilier d'entr.	IAE	Agri culture	Tou risme	Com merce artisanat	Services enfance	Equipts culturels	Equipts sportifs	Autres
Nombre d'entreprises créées				2	1	5				
Nombre d'entreprises implantées sur le territoire d'origine extra régionale										

2) Création d'emplois (hors ID en Campagne)

a) Nb d'emplois créés

Il s'agit de dénombrer les emplois créés, si possible sexués, en indiquant le nombre d'ETP, et la nature des contrats.

On entend par emploi créé un emploi qui n'existait pas avant l'action sur le territoire régional. Un emploi transféré au sein du territoire régional n'a pas vocation à être comptabilisé.

Domaine	ZAE				Immobilier				IAE				Agriculture				Tourisme			
Type de contrat	CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD	
Genre	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre d'emplois créés*													6	2						
En ETP																				
Domaine	Commerce artisanat				Service enfance				Equipements culturels				Equipements sport				Autres			
Type de contrat	CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD	
Genre	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre d'emplois créés	5																			
En ETP																				

TOTAL : 13

b) Nb d'emplois confortés

Il s'agit de dénombrer les emplois qui pré-existaient dans les entreprises soutenues.

Domaine	ZAE				Immobilier				IAE				Agriculture				Tourisme			
Type de contrat	CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD	
Genre	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre d'emplois confortés													65.							
En TP													64.							
		5																		
													5							
Domaine	Commerce artisanat				Service enfance				Equipements culturels				Equipements sport				Autres			
Type de contrat	CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD	
Genre	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre d'emplois confortés	39	2																		
En ETP	41																			
	41																			

c) Nb d'emplois transférés (en provenance d'un autre territoire de la région Centre)

Domaine	ZAE				Immobilier				IAE				Agriculture				Tourisme			
Type de contrat	CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD	
Genre	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre d'emplois transférés																				
En ETP																				

Domaine	Commerce artisanat				Service enfance				Equipements culturels				Equipements sport				Autres			
Type de contrat	CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD		CDI		CDD	
Genre	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Nombre d'emplois transférés																				
En ETP																				

- ZOOM ID en campagne : création d'emplois**

a) Nb d'emplois créés

Type de contrat	CDI		CDD	
Genre	H	F	H	F
Nombre d'emplois confortés				1
En TP				1

b) Nb d'emplois confortés

Type de contrat	CDI		CDD	
Genre	H 13	F 2	H	F 1
Nombre d'emplois confortés	15		1	
En ETP	15		1	

c) retombées économiques indirectes

ZOOM SUR LA CREATION D'ENTREPRISES

Depuis la 2^{ème} génération de Contrats, la Région souhaite favoriser une offre d'immobilier d'entreprises davantage tournée vers les créateurs.

Les entreprises en création ont besoin d'être accompagnées dans un véritable « parcours résidentiel », de l'incubateur au local d'implantation plus pérenne.

En 3G, le taux d'intervention régionale est supérieur à celui du crédit-bail.

Typologie des bâtiments aidés	Nb ateliers	Nb entreprises accueillies	Observations (types d'entreprises, filières...)
en crédit-bail			
en location bail commercial (3-6-9)			
en location bail précaire (atelier relais)			
en bail précaire (pépinière d'entreprises / incubateur ...)			Services proposés

En option :

Il s'agit d'estimer les retombées économiques des investissements touristiques :

	Nb de nuitées supplémentaires induites	Estimation des dépenses /jour/personne* (€)	Estimation des retombées économiques (€)
NUITEES	5498 pour 2014	61	335378€

*** Si le territoire ne dispose pas d'étude permettant d'approcher la dépense/jour/personne sur son territoire, il pourra à défaut utiliser les ratios correspondant aux moyennes régionales :**

Touristes itinérants : Dépense moyenne : 75€/jour/personne

Touristes sédentaires Dépense moyenne : 61€/jour/personne

(Etude sur les clientèles touristiques de la région Centre: réalisée en 2010 par le cabinet 4V pour le compte du CRT Centre-Val de Loire en partenariat avec les CDT et 237 professionnels)

ZOOM SUR L'AGRICULTURE

Nb d'exploitations agricoles soutenues	46		Dont en agriculture biologique	12	
	Contrat	IDEC		Contrat	IDEC
Nb de structures collectives soutenues	26		Dont en agriculture biologique	6	
Nb de projets en circuits courts soutenus	16		Dont en agriculture biologique	6	

Evolution de l'agriculture biologique sur le territoire

	En début de contrat	En fin de contrat
Nb d'exploitations agricoles biologiques sur le territoire	19	32
Part des exploitations agricoles biologiques sur le nombre total d'exploitations agricoles	1,5 %	2,6
Superficie dédiées à l'agriculture biologique	1263,5 ha	1856,2 ha

Filières locales

Filières locales soutenues	Commentaires
Asperges vertes	Météo difficile et ralentissement des investissements
AOC Coteaux du Vendômois	Priorité donnée aux actions collectives : diagnostic biodiversité et promotion
Trèfle du Perche	Programme de la filière en attente de contractualisation avec la région

Impact social

L'épanouissement des habitants est une finalité du développement Durable. La politique régionale est particulièrement attentive aux services en direction des familles (en lien notamment avec l'accès à l'emploi des jeunes parents) et la réduction de la fracture sanitaire.

Familles

	Nb de places créées	Nb de places confortées	Commentaires
PETITE ENFANCE		18	Construction d'un bâtiment neuf en paille
EXTRASCOLAIRE*			
PERISCOLAIRE **			

* **EXTRASCOLAIRE** : Activité éducative organisée pendant le temps libre ou de loisir de l'enfant et du jeune en dehors des jours de classe (mercredis, vacances scolaires...) – correspond généralement aux ALSH

** **PERISCOLAIRE** : Activité éducative organisée les jours de classe avant ou après l'école (voire pause méridienne)

Évolution de la densité de services (indicateur d'impact)

	En début de contrat*	En fin de contrat	Commentaires
PETITE ENFANCE Nb enfants < 3 ans / 1 place d'accueil (crèche, halte-garderie, assistante maternelle)	181	181	Construction d'un bâtiment BBC exemplaire pour la petite enfance à Mondoubleau
EXTRASCOLAIRE Nb d'enfants de moins de 12 ans / 1 place en ALSH			
PERISCOLAIRE Nb d'enfants de moins de 12 ans / 1 place d'activité			

* ou date approchant selon la disponibilité des données

Santé

	Nb de projets	Nb de professionnels								Commentaires (actions innovantes, télé-médecine ...)	Nb de stagiaires accueillis
		généraliste		infirmier		kiné		autre			
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé		
MSP	2	2	1							Pas de médecins généralistes malgré les engagements pris	
Autres structures d'exercice regroupé	1	1	0								

*Prévu : au montage du dossier **Réalisé : à la date de l'évaluation et après ouverture

Evolution de la densité médicale du territoire (Nb de MG / 1 000 habitants) (indicateur d'impact)

En début de contrat*	153	En fin de contrat	149
----------------------	-----	-------------------	-----

*ou date approchante selon la disponibilité des données

Etat d'avancement des réflexions en matière de projet territorial de santé (réflexions en cours ou intentions) :

L'animation du CLS confiée au CIAS de Vendôme a démarré en novembre 2013.

Le 1^{er} comité de pilotage s'est tenu en décembre 2014 et a fait état des priorités suivantes :

-mise en place d'une dynamique partenariale entre les professionnels de la Santé (ARS, Hôpital, acteurs de la prévention, médecins, Clinique) et les élus.

-priorité donnée à la lutte contre la désertification médicale (accompagnement des collectivités dans leurs actions) et à la réalisation d'actions de prévention suicide

-création d'un répertoire «information-prévention Santé en Vendômois» avec l'Observatoire 41 et d'une lettre trimestrielle du CLS.

-développement des coopérations HAD-SIAD-CHV

Habitat et rénovation urbaine

Nb de logements créés :

Nb de logements réhabilités :

Nature des projets de rénovation urbaine : 3 études éco-quartiers préalable à la création de nouveaux lotissements

Commentaires : La ville de Vendôme et la commune de la Ville aux clercs ont toutes deux conduit des approches environnementales de l'urbanisme dans le cadre de leurs PLU, ce qui les a amenées à inscrire des études éco-quartiers pour la définition de nouveaux lotissements.

Impact environnemental

La Région est particulièrement attentive aux effets des politiques publiques sur le réchauffement climatique et sur la biodiversité.

A cet effet, elle a fortement impulsé un Plan Isolation dans les territoires (de l'ordre de 10% des crédits réservés dans les Contrats) afin de concourir à la réduction de 20% des GES d'ici 2020 dans le cadre de son PECT, et elle soutient les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

En complément de la Stratégie Régionale pour la biodiversité, la Région soutient la réalisation de TVB dans les territoires, ainsi que les aménagements en découlant.

Changement climatique :

Etudes

Nb d'audits énergétiques	Nb de PCI	Nb de COEP (Conseil d'Orientation Energétique du Patrimoine)
0	21	7 (3 par BeTH et 4 par CEP)

Plan isolation

Nb de projets financés*	13	Gain énergétique total économisé annuellement	980 263 kWh/an
Surfaces de menuiseries posées*	733 m ²	GES total évités annuellement	182 363 kgeqCO ₂ /an
Surface d'isolant posé*	6 954 m ²	Economie annuelle	55 721 €
Nb moyen de classes gagnées **	2		

* Indicateurs de réalisation

** Indicateur de résultat

Indicateurs d'impact

Mobilité

Evolution du linéaire en Km	Nb de km avant	Nb de km après
Utilitaires	km	km
Vélo routes ou boucles cyclotouristiques	0	140 km

Commentaires sur le volet énergie, autres projets financés dans le contrat, autres initiatives conduites ...

Le volet énergie est un volet prioritaire du 3^{ème} CRPV, il dépasse plus de 20% des subventions accordées y compris dès 2010 pour la construction de bâtiments neufs BBC dont le permis de conduire avait été déposé avant le 1^{er} juillet 2011.

La présence des 2 thermiciens sur le territoire depuis fin 2012 est un plus indéniable pour sensibiliser, mobiliser et accompagner les élus dans leurs projets d'économie d'énergie et d'isolation de b. Cela permet d'envisager un renouvellement de leurs contrats fin 2015

Le PCET Vendômois a renforcé encore l'intérêt des élus pour les projets de lutte contre le changement climatique. Il recense les projets connus à ce jour allant dans le sens d'une baisse des GES et d'une économie locale de proximité.

Son plan d'actions est évolutif car il n'atteint pas à ce jour les objectifs nationaux fixés pour 2030. Il sert de base pour nourrir des réponses aux appels à initiatives de maîtrise énergétique.

Le Vendômois est ainsi reconnu par l'Etat « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » et il est en contact avec GDF/SUEZ pour Terr'Innove et GRDF.

Le Pays Vendômois a cette particularité d'accepter de mettre en œuvre des réflexions novatrices, telles que l'Agenda 21, le PCET, ce qui le rend réactif et efficace dans ses réponses aux appels d'offre sur ces sujets.

La signalétique de la Route St Jacques réalisée en commande groupée est un projet exemplaire et fédérateur des acteurs touristiques du Vendômois, prolongée par l'étude et la création de 4 boucles touristiques à vélo dès 2015.

Biodiversité

Etude TVB

Réalisée Non réalisée

Commentaires :

La TBTV a permis d'identifier des projets associant changements de pratiques et économie viable.

Le 3^{ème} CRPV a soutenu des premiers projets d'expérimentation autour de nouvelles pratiques de gestion (prairies, espaces verts publics) et le 1^{er} diagnostic collectif de biodiversité de l'AOC des Coteaux du Vendômois.

INDICATEURS DE REALISATION

	Nb	Commentaires
Nb de diag bio exploitations agricoles		Diagnostic collectif de la filière AOC des Coteaux du Vendômois
Etudes plan de gestion différenciée	8	Lien important fait entre l'embellissement et la gestion différenciée, plus l'implication non seulement des employés communaux mais aussi des habitants
Etudes « 0 pesticides »		
Nb de projets d'aménagements portés par des Maîtres d'Ouvrage publics soutenus concourant à la TVB	2	Le Pays Vendômois a accepté par 2 fois de soutenir des animations collectives alliant les notions d'embellissement, de gestion différenciée et d'animation pour aider les communes à s'engager.
Nb de projets agricoles soutenus (aménagement) concourant à la TVB		
Linéaires de haies plantées	m	
Nb de matériels acquis par les collectivités		
Nb de projets agricoles soutenus concourant à la TVB (matériel)	36	Le maintien de l'élevage favorise le maintien des prairies et des haies

Liste de projets liés au maintien de la biodiversité : diagnostic collectif biodiversité filière AOC des Coteaux du Vendômois

Initiatives de déclinaison de la TVB dans les PLU :

Projets marquant développés dans IDEC :

« Jardinons nos villages »

INDICATEURS DE RESULTAT

Surface artificialisée liée à un projet financé dans le cadre du contrat (nouvelle surface construite ou aménagée, antérieurement à usage agricole ou d'espace naturel) : m²

INDICATEURS D'IMPACT

Nb de Communes engagées dans une démarche zéro pesticide	Début de contrat	Fin de contrat
	1	8 avec le soutien du SIERALV
Volume de pesticide économisé suite à une action menée dans le cadre du contrat	Litres /an	

2^{ème} partie : auto-évaluation par rapport aux objectifs

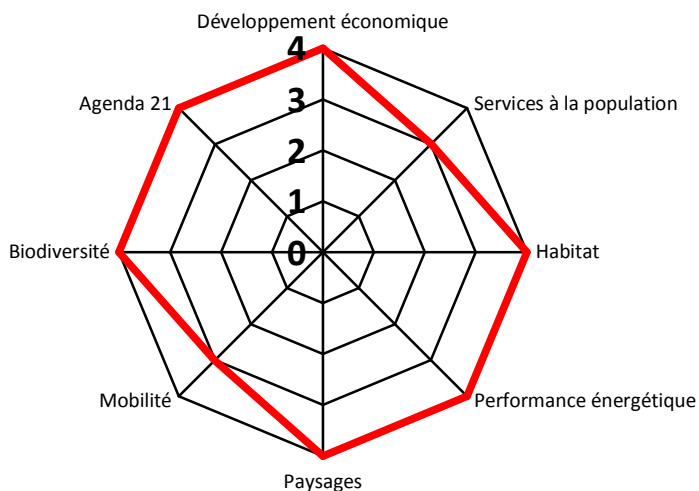
L'auto-évaluation de l'impact des actions réalisées dans le cadre du Contrat de pays permet de fournir une source de réflexion et d'apprentissage pour le contrat suivant.

Elle doit être le support d'un dialogue entre acteurs locaux.

1) La réalisation des priorités d'actions

➤ *Notation des actions du 3^{ème} CRPV et commentaires*

MODULES	DANS QUELLE MESURE LE PROGRAMME D' ACTIONS DU 3EME CRPV A-T-IL CONTRIBUTÉ A LA REALISATION DES THEMATIQUES OBLIGATOIRES DU 1 ^{ER} BLOC ?	
MODULES	NOTE DE 1 A 4	COMMENTAIRES
P 1 -DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4	Aide du 3 ^{ème} CRPV à l'économie sociale Utilisation satisfaisante par rapport à ce qui était prévu
P 2 -SERVICES A LA POPULATION	3	Intérêt des expérimentations du CLS en tant que démarches qui peuvent éviter des drames et rôle d'aide à l'innovation du Pays via le contrat régional Fonds non utilisés du fait du retrait du projet Point d'accueil jeune de Vendôme
P 3 – HABITAT	4	Toujours une aide du Pays à l'innovation via le contrat régional pour des études nouvelles d'éco-quartiers sur deux communes du Vendômois
P 4 - PERFORMANCE ENERGETIQUE	4	Sentiment que le Pays s'est bien emparé de la question de la maîtrise énergétique, malgré le « trou » décisionnel ressenti lors de la période de renouvellement des conseils municipaux
P 5 – PAYSAGES	4	Volonté du Pays de croiser les notions d'embellissement / de biodiversité / de participation des habitants. Effet levier positif des différents ateliers et création par le CAUE d'une nouvelle méthode d'accompagnement des collectivités
P 6 – MOBILITE	3	Encore des progrès à faire
P 7 – BIODIVERSITE	4	Actions satisfaisantes à poursuivre
Agenda 21	4	Actions de communication et de sensibilisation nécessaires à la conduite du changement



2) Dynamiques et animation territoriale

Enseignements tirés du 3^{ème} CRPV

ENSEIGNEMENTS TIRES DU 3EME CRPV	COMMENTAIRES
Par rapport à l'animation territoriale	L'information existe mais reste difficile à appréhender, sauf à participer aux nombreux groupes de travail du Pays Il y a reconnaissance de construction par le Pays d'un véritable lieu d'échanges pour engager des actions nouvelles
Par rapport aux études conduites (ex : TB/TV, CLS, Habiter la campagne au XXIème siècle, PCET)	Les études permettent de mieux comprendre ce qu'on n'a pas l'habitude de faire et d'innover ensemble
Par rapport aux marges de progrès	La création de deux postes de CEP a permis aux élus de voir une action concrète du Pays prendre forme auprès de toutes les communes, y compris les plus petites. L'évolution du périmètre des communautés est attendue.
Points forts	Le Pays « s'est fait des racines », avec un rôle moteur d'innovation. La place du Conseil de Développement, aux côtés des élus, est essentielle et doit être maintenue à l'avenir

3) Conclusion

L'ensemble de l'évaluation doit permettre aux acteurs locaux de tirer les enseignements du Contrat écoulé afin de préparer le contrat suivant.

➤ Points d'excellence

L'évaluation du 2^e CRPV mettait en évidence les souhaits suivants :

- orienter le modèle de développement du territoire à partir de son A21
- renforcer la cohérence des différents programmes
- améliorer la connaissance du territoire dans différents domaines dont la biodiversité, la santé
- hiérarchiser les actions et les évaluer
- communiquer et amplifier la notoriété du Vendômois

Globalement le 3^e CRPV, 1^{er} programme de mise en œuvre de l'A21, répond à ces attentes grâce à la:

- reconnaissance officielle de l'A21, à son rôle de guide pour une mise en complémentarité des programmes
- définition de 3 enjeux pour le territoire ciblant des priorités équivalentes aux priorités régionales du 1^{er} bloc (avec une dynamique forte autour de la maîtrise énergétique)
- mise en œuvre des études TBTV, CLS, PCET, améliorant la connaissance du Vendômois dans des domaines clés pour son développement et son attractivité.

Lors de la réunion d'évaluation du 3^e CRPV, les élus ont souligné le bon état d'esprit du travail avec les membres du Conseil de Développement et les allers-retours entre réflexion et action.

Le Pays est reconnu comme un facilitateur pour soutenir et porter des projets expérimentaux tels que les ateliers d'embellissement des communes, les ateliers du gout et jardins de soins des maisons de retraite ou fédérateurs tels que la route St Jacques à vélo, les boucles touristiques à vélo. Ces projets ont aussi pour effet de valoriser les métiers des employés communaux en intégrant des changements de pratiques.

Enfin le Pays soutient des services innovants aux communes comme le conseil aux économies d'énergie avec l'embauche des CEP (véritable action phare auprès des communes de toute taille du Pays) et l'action de fédération de l'animatrice Santé.

Il est en capacité de répondre ainsi de façon réactive aux appels à projets qui s'appuient sur des thématiques nouvelles pour le territoire.

➤ Marges de progrès

Elles relèvent beaucoup de la communication, de la diffusion et de la pérennité des actions expérimentales conduites ainsi que de la sensibilisation aux enjeux de demain pour préparer ensemble un Vendômois attractif et accueillant.

La place du Conseil de développement aux cotés des élus est essentielle et doit être maintenue, tout en accompagnant l'évolution du périmètre des communautés de communes du Vendômois.

ANNEXES

BILAN DES SUBVENTIONS ENGAGEES PAR MODULE

	MODULES	SUBVENTION RESERVEE	POURCENTAGE ENVELOPPE TOTALE	SUBVENTION ENGAGEE	POURCENTAGE SUBVENTION ENGAGEE/ENVELOPPE INITIALE
PREMIER BLOC DE PRIORITES REGIONALES	P 1 -DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	389 660€	6%	389 660€	6%
	P 2 -SERVICES A LA POPULATION	807 900€	12,5%	448 300€	6,9%
	P 3 – HABITAT	89 000€	1,4%	89 000€	1,4%
	P 4 - PERFORMANCE ENERGETIQUE	1 423 600€	22%	1 326 400€	20,5%
	P 5 – PAYSAGES	308 400€	4,8%	308 400€	4,8%
	P 6 – MOBILITE	426 100€	6,6%	399 500€	6,2%
	P 7 – BIODIVERSITE	112 600€	1,7%	105 000€	1,6%
	<i>Expertise Ernst and Young</i>	9 000€	0,1%	9 000€	0,1%
	<i>Etude Agenda 21</i>	66 100€	1,1%	65 500€	1%
	TOTAL 1^{ER} BLOC	3 632 360€	56,2%	3 140 760€	48,6%
DEUXIEME BLOC DE PRIORITES REGIONALES	P 8 – TOURISME	248 300€	3,8%	240 000€	3,7%
	P 9 – CULTURE	1 174 700€	18,2%	1 174 700€	18,2%
	P 10 - AMENAGEMENTS URBAINS	0€	0%	0€	0%
	P 11 - SPORT ET LOISIRS	284 500€	4,4%	284 500€	4,4%
	P 12 – AGRICULTURE	600 300€	9,3%	460 200€	7,1%
	TOTAL 2^{EME} BLOC	2 307 800€	35,7%	2 184 400€	33,8%
	ENVELOPPE FONGIBLE	198 840€	3%	24 900€	0,4
	ID EN CAMPAGNE	323 000€	5%	227 141€	3,5
	TOTAL	6 462 000€	100%	5 552 301€	85,9%

REPARTITION DES CREDITS PAR TYPE DE MAITRE D'OUVRAGE

Type de maître d'ouvrage	Montant des subventions régionales utilisées	%
Communautés de communes	2 016 700€	38,7%
Communes	1 319 700€	25,3%
Syndicats intercommunaux	477 500€	9,2%
Pays Vendômois	221 200€	4,2%
Autres publics (CAUE, Observatoire, CDPNE, EHPAD)	173 500€	3,3%
Associations	326 100€	6,3%
Privés :		
Agriculteurs	460 200€	8,8%
Artisans/commerçants	112 060€	2,2%
Autres (3Vals Aménagement, TEA)	111 200€	2%
TOTAUX	5 218 160€	100%

Projets publics	4 208 600€	80,7%
Projets privés	1 009 560€	19,3%